

École primaire publique LOUISE MICHEL de Dol de Bretagne
COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 14 juin 2022

Présents :

Municipalité : Mme De Beaucorps (conseillère municipale chargée de la vie scolaire)

Inspectrice de l'Éducation Nationale :

Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : M. Travers

Représentant(e)s des parents d'élèves : Mme Becharel, Mme Bigué, Mme Guihard, Mme Hugoneng de Labonnefon, Mme Mondesir,

Enseignant(e)s : Mme Audo, Mme Bourgain, Mme Clérotte, Mme Fronty, Mme Guélou, Mme Havage, Mme Henry, Mme Honoré, Mme Houitte, Mme Lalloué, Mme Mahé, M.Naumiak, Mme Rivas, Mme Simon, M.Thébault (directeur), Mme Tiercelin.

RASED :

Invités : Mme Labbé (ATSEM), Mme Bonin (périscolaire),

Excusés :

Municipalité : M. Rapinel (Maire)

Inspectrice de l'Éducation Nationale : Mme Lefort-Oger

Représentant(e)s des parents d'élèves : Mme Burnet, Mme Busson, Mme Canto Larèze, Mme Courtois, Mme Delacroix, Mme Delaunay, Mme Fontaine, M. Gauchet, Mme Hughes, Mme L'Hermitte, Mme Lhermet, Mme Piron, Mme Richard, Mme Rochon, Mme Vezie.

Enseignant(e)s : Mme Boulbria, Mme Dolbois, Mme Le Bail, Mme Poisson, Mme Salducci-Guilloux, Mme Vandame.

RASED : Mme Pasquet, Mme Hue

Document envoyé avec l'invitation:

- Projet de calendrier des opérations électorales
- Listes des fournitures pour l'année 2022-2023

Documents distribués durant la séance:

Secrétaire de séance : Mme Lalloué

1. Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 29 mars 2022

Compte rendu adopté (Pour: 18, Contre: 0, Abstention: 3)

2. Plan numérique

Onze classes de l'élémentaire vont être équipées d'un ENI.

Dix ENI seront financés en partie par le plan numérique. Le onzième sera entièrement financé avec le budget octroyé par la mairie pour l'équipement informatique (25 000€ sur la mandature).

Quatre visualiseurs supplémentaires ont été commandés pour la maternelle.

Après ces installations, il resterait 6929€ sur les 25 000 alloués.

Les enseignantes souhaitent pouvoir emporter à leur domicile les ordinateurs portables afin de pouvoir préparer leurs cours avec le logiciel spécifique aux ENI.

Les vidéoprojecteurs qui ne seront plus utilisés dans les classes de l'élémentaire serviront pour la classe maternelle qui n'est pas encore équipée et d'autres salles de l'école (salle des spectacles, BCD, salle des maîtresses..).

3. Rentrée 2022

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
19	34	27	23	37	31	44	40	50	305

305 élèves dont 10 sur le dispositif Ulis-école. Deux places restent disponibles au sein de ce dispositif.

Trois enseignantes vont quitter l'école : Mmes Houitte, Le Bail et Poisson.
Mme Audo a été nommée à titre définitif sur le dispositif Ulis-école.

4. Liste des fournitures scolaires pour l'année 2022-2023

Les listes pour les élèves du CP au CM2 sont présentées au conseil d'école. Elles seront transmises aux parents.

Cette année encore, les agendas seront fournis par la ligue contre le cancer.

5. USEP : présentation de l'association

Une association sportive de l'école Louise Michel a été créée cette année. Elle est indépendante de l'école et est affiliée à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré).

Mme Lalloué en est la présidente, Mme Mahé la secrétaire et Mme Rivas la trésorière.

Les objectifs sont de soutenir la pratique sportive et l'engagement citoyen.

Montant annuel de l'affiliation à l'USEP :

- 41€ d'affiliation
- trois adultes à 20€
- 6,10€ par enfant licencié.

Chaque classe pourra choisir d'adhérer ou non.

Pour les financements, plusieurs pistes sont possibles : subvention municipale, association de parents, participation des familles...

6. PEDT : Mise en place

La mairie a décidé de mettre en place un Projet Éducatif de Territoire.

L'objectif est de formaliser les intentions éducatives de la commune par le prisme du périscolaire. Cinq grandes valeurs ont été définies.

Cela devrait permettre d'obtenir un agrément de la SDJS qui permettra le versement de subventions de la CAF et qui imposera des normes d'encadrement.

7. Organisation de la semaine scolaire pour l'année 2023-2024

La loi organise la semaine scolaire sur 9 demi-journées. L'école fonctionne sous un régime dérogatoire.

Pour que les cours restent répartis de cette façon en 2023 – 2024, il faudra demander une nouvelle dérogation. Ce sera un des points à l'ordre du jour du 1^{er} conseil d'école de l'année 2022-2023.

8. Suivi des travaux (procédures sur les « désordres ») ; Aménagements

Procédures sur les désordres : Les devis proposés par la commune ont été acceptés par l'expert judiciaire. Les procédures sont toujours en cours avec les avocats des différentes entreprises afin de déterminer qui doit payer.

Aménagement de la cour de la maternelle : En cette fin d'année, une grille va être décorée et les bancs vont être peints par les élèves.

Les enseignantes souhaiteraient que les matériaux qui ont été stockés dans le jardin soient déplacés. Le directeur explique qu'il ne voit pas d'autres endroits pour l'instant.

9. Bilan des exercices d'évacuation

Les exercices réglementaires ont été réalisés (2 en maternelle et 2 en élémentaire).

Tout a bien fonctionné.

Le directeur a suivi une formation sur les risques incendie. Un point a été fait avec le personnel de l'école sur les localisations des extincteurs et des boutons de signal d'évacuation.

Les ATSEM vont suivre une formation sur les risques incendie.

M.Travers indique que des associations de secourisme peuvent dispenser des formations sur l'utilisation des extincteurs.

10. Point sur la cantine et la garderie

Les parents des élèves de TPS pouvaient aller déjeuner une fois à la cantine avec leur enfant. Cela a été arrêté en raison de l'épidémie. Une RPE souhaite savoir si cela peut reprendre l'année prochaine, y compris pour les parents de PS car cela donnait une image rassurante de la cantine.

Mme De Beaucorps va en discuter avec les élus et Mme Labbé, responsable du périscolaire pour la maternelle.

11. Panneau « école sans tabac »

Des panneaux ont été placés aux entrées de l'école il y a quelques années afin d'inciter les parents à ne pas fumer aux abords des entrées.

Mme De Beaucorps rappelle que cela n'est qu'une incitation et non une loi.

12. Dispositif de Réussite Éducative

Voici des informations transmises par Mme Bouget qui ne pouvait pas assister au conseil d'école :

- Nos bureaux administratifs sont désormais basés au siège de la communauté de communes. Nous gardons cependant le bureau pour recevoir les familles à l'espace social de Dol.

- L'équipe s'étoffe. Emeline COULON est arrivée le 7 juin et nous attendons le 3^{ème} référent de parcours dans le courant de l'été. Elles viendront se présenter à l'école dès la rentrée. Ce sera

l'occasion de vous présenter les actions envisagées pour l'année 2022.2023 et de vous donner le flyer qui pourra être distribué aux familles.

13. Service civique

Mme Jourdan a effectué une mission dans le cadre du service civique.

Une nouvelle demande sera effectuée pour l'année prochaine. L'école souhaiterait 2 ou 3 jeunes en service civique (dont pour le dispositif d'accueil des moins de trois ans et la classe de TPS-PS).

Mme Guélou indique que, à Saint-Malo, dans le cadre du DRE, des éducatrices jeunes enfants (EJE) ont été recrutées pour intervenir sur les dispositifs d'accueil des moins de trois ans.

14. AEP

L'AEP a organisé de nombreuses ventes et manifestations.
Le nombre de bénévoles n'est pas assez important.
Les enseignantes les remercient pour leur investissement.

De nombreux projets pour les élèves ont été financés.

La fête de l'école se déroulera le samedi 2 juillet à partir de 16h. Il manque beaucoup de bénévoles. Des stands de jeux ne pourront pas ouvrir si des volontaires ne se manifestent pas. Un message internet a été envoyé aux familles et un mot sera distribué prochainement.

Les tickets de tombola seront distribués en fin de semaine.

15. Élection des représentant(e)s de parents d'élèves au conseil d'école : adoption du calendrier des opérations électorales

Les élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école devraient avoir lieu le vendredi 7 octobre 2022 (uniquement par correspondance). Les parents auront droit à 19 représentants titulaires.

Le calendrier des opérations électorales est adopté (Pour : , Contre:0, Abstention:0).

Les bulletins seront imprimés sur du papier blanc et auront pour format un quart de page A4 (10,5 x 14,8cm).

Le directeur rappelle que c'est aux parents de constituer leur liste (lui communiquer la liste des candidats dans l'ordre souhaité). Chaque liste doit comporter au minimum deux noms et au maximum 38.

16. Informations diverses

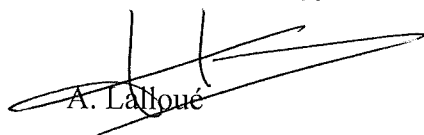
Fleurs décoratives : les élèves ont décoré des fleurs en bois fournies par la ville (fabriquées par l'ESAT). Elles vont être installées par les services techniques. Les classes qui souhaitent participer à l'installation doivent l'indiquer à Mme De Beaucorps.

Livres pour les GS : Un livre sera offert aux 35 élèves de GS par la communauté de communes.

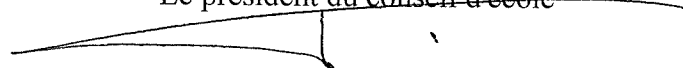
10 jours sans écrans : L'école relance l'opération 10 jours sans écrans. Elle aura lieu du 15 au 25 juin. Les élèves de CM2 sont allés en expliquer le principe dans les autres classes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45

La secrétaire de séance


A. Lalloué

Le président du conseil d'école


E. Thébault

Retrouvez ce compte rendu sur le site internet de l'école:

www.ecolepubliquelouisemichel.fr